



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 septembre 2008

D - 20080455

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

***Musée Arts Décoratifs. Exposition Bordeaux Années 20-30
de Paris à l'Aquitaine. Musée d'Aquitaine et Archives
Municipales Bordeaux Années 20-30 Portrait d'une
Ville. Vente et fixation du prix de vente du catalogue. Fixation
des droits d'entrée. Autorisation.***

Mme Sarah BROMBERG, Conseiller Municipal Délégué, P/Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée des Arts Décoratifs, le musée d'Aquitaine et les Archives municipales de Bordeaux se sont associés pour présenter à partir du mois d'octobre 2008 une programmation autour du thème des années 20/30 à Bordeaux.

Ainsi, le musée d'Aquitaine et les archives municipales de Bordeaux ont organisé une exposition intitulée « Bordeaux années 20-30 - Portrait d'une ville », qui sera présentée dans les espaces du musée d'Aquitaine, du 24 octobre 2008 au 15 mars 2009.

Cette exposition est conçue comme une déambulation d'une journée, entre différents aspects de la vie bordelaise, depuis le départ des troupes américaines en 1919, jusqu'à l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale. Sont ainsi successivement illustrées la vie politique, les réalisations ou les projets en matière d'urbanisme et d'architecture, la vie économique, centrée autour de l'activité portuaire et des grandes foires, avec notamment les productions agro-alimentaires, l'automobile et l'aéronautique, la société et en particulier le monde du travail et la crise des années 1930, la vie intellectuelle et artistique, ainsi que les loisirs et les sports.

Réalisée sur 800 m², présentant plusieurs centaines d'objets et de documents, des films et des bandes sonores, enrichie de nombreux prêts d'institutions locales et nationales, ainsi que de collectionneurs, cette exposition sera accompagnée d'un ouvrage abondamment illustré, publié par les éditions du Festin, qui rassemblera les contributions de plusieurs historiens autour des différents thèmes abordés.

La ville souhaite faire l'acquisition de 700 exemplaires de cette publication :

- 500 exemplaires seront proposés à la vente au prix de 22€ (300 pour le musée d'Aquitaine et 200 pour les Archives)
- 200 exemplaires seront réservés à des dons ou échanges à titre gratuit (100 pour le musée d'Aquitaine, 100 pour les Archives municipales de Bordeaux).

Quant au musée des arts décoratifs, il présentera, du 24 octobre 2008 au 28 janvier 2009, sur le même thème une exposition intitulée, « Bordeaux années 20-30 - de Paris à l'Aquitaine ».

En effet, dans les années 20-30 en Europe et aux Etats-Unis, les arts décoratifs dépendent et accompagnent les créations de l'architecture ; ce nouveau style - baptisé "Art déco" beaucoup plus tard en 1960 - est présenté et très largement divulgué dans les grandes expositions de 1925, 1931 et 1937 qui attirent à Paris des artistes venus du monde entier.

Bordeaux participe à ce mouvement avec des figures majeures comme le céramiste René Buthaud et le peintre Jean Dupas. De grands travaux sont entrepris donnant à la Ville l'allure de ce nouveau style dans la continuité du 18ème siècle. Les décors intérieurs reflètent l'architecture grâce à des artistes parisiens et bordelais. Les villégiatures au bord du Bassin d'Arcachon, sur les côtes landaises et basques et les villes d'eau sont aussi des lieux

d'expérimentation d'Art déco où se remarquent des artistes aquitains, sans oublier l'intérêt porté aux installations des nouveaux modes luxueux de transport, les paquebots du port de Bordeaux et les hydravions de Latécoère à Biscarosse.

Des prêts, nombreux et importants assurent d'ores et déjà une belle présentation.

A cette occasion, les éditions Norma coéditent un livre avec la ville de Bordeaux qui en recevra 800 exemplaires :

- 550 seront proposés à la vente au prix de 40 euros.
- 250 seront réservés aux dons et aux échanges.

Enfin et ceci afin de permettre aux visiteurs de profiter de cette programmation commune, il est proposé une tarification spécifique pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient visiter les deux expositions présentées au musée d'Aquitaine et au musée des arts décoratifs, soit 7 € pour le tarif plein, 3 € 50 pour le tarif réduit, les conditions habituelles de gratuité restant applicables. Pour les visiteurs qui ne souhaiteraient visiter qu'une seule exposition les conditions tarifaires habituelles s'appliqueront, soit 5 € pour le tarif plein et 2,50 € pour le tarif réduit.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- appliquer ces tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Sarah BROMBERG

